Citoyen au cœur de la politique vaudoise

Programme politique 2011-2016 de l'UDC Vaud

www.udc-vaud.ch

Lausanne, le 28 octobre 2010

Table des matières :

1. Citoyen au cœur de la politique vaudoise 3
2. Sécurité et Etat de droit au centre de notre engagement 4
3. Pour une politique migratoire cohérente et intelligente 6
4. Restituer l'école aux enfants et aux enseignants 9
5. Placer la formation professionnelle au centre de la formation «post-obligatoire» 11
6. Finances publiques saines pour une croissance durable 13
7. Transports et mobilité, résoudre les problèmes au lieu de les reporter 18
8. Agriculture productrice et rémunératrice 21
9. Famille, première cellule de notre société 24
10. Croissance économique, d'abord pour les Vaudois 26
11. Fédéralisme et communes au centre de notre démocratie 29
12. Santé publique et filet social 31
13. Encourager la culture et le sport par une politique claire 34

Citoyen au cœur de la politique vaudoise

Au cours de ces dernières années, de nombreux citoyens vaudois ont très largement contribué à l'assainissement des finances cantonales et à l'amélioration de l'image du canton de Vaud. Avec son projet politique pour les années à venir, l'UDC Vaud entend replacer le citoyen au cœur de la politique vaudoise en faisant profiter en priorité les habitants du canton d'une croissance retrouvée. Rappelons-nous que c'est grâce à un effort soutenu des contribuables vaudois que le canton de Vaud jouit aujourd'hui d'une image très favorable et de finances saines.
Notre parti s'engage pour que le canton de Vaud, solidement ancré au cœur de l'Arc lémanique entre la chaîne des montagnes jurassiennes et les Alpes, reste une région où il fait bon vivre, au sein d'une Suisse indépendante et neutre. Notre projet politique, exprimé au travers du programme que nous vous proposons, vise en tous points cet objectif.

Dans les faits, l'UDC Vaud s'engage avec votre soutien pour :

- l'indépendance de la Suisse et le respect de nos règles démocratiques,
- le retour rapide de la sécurité et de la propreté dans nos rues,
- le renforcement de la chaîne pénale et le soutien à l'action de la police,
- le renvoi systématique des criminels étrangers,
- l'application d'une politique migratoire respectueuse des Vaudois avec le renvoi des clandestins et des étrangers qui refusent de s'intégrer,
- la restitution de l'école aux enfants et aux enseignants,
- la revalorisation de la formation professionnelle en entreprises,
- la diminution de la pression fiscale et une réduction des taxes et des prélèvements obligatoires,
- le soutien aux allégements fiscaux pour toutes les familles avec des enfants,
- la croissance du pouvoir d'achat de chaque Vaudois,
- le libre choix du moyen de transport et le rejet des mesures d'entrave à la circulation routière sous toutes ses formes,
- le soutien à l'agriculture et le refus de l'accord de libre-échange agricole,
- la promotion du libre choix des familles dans l'éducation des enfants,
- ainsi que d'autres propositions politiques qui visent toutes à améliorer la vie quotidienne des Vaudois.

L'engagement de notre parti vous intéresse et nos propositions vous interpellent ? Alors n'hésitez pas et découvrez sans attendre notre projet ''Citoyens au cœur de la politique vaudoise''.
Dans les mois à venir, en votre qualité d'électeur et de représentant du souverain, vous aurez à vous prononcer sur le renouvellement de vos élus au sein des autorités communales, cantonales et fédérales. Nous vous invitons à nous aider à réaliser notre projet politique en apportant directement votre soutien à nos représentants. Les Vaudois pourront choisir entre la prospérité, le renforcement de la sécurité et la réduction des charges de l'Etat d'une part et «l'Etat tout puissant» avec l'argent du contribuable d'autre part.
Nous vous remercions de votre appui et de votre confiance dans la mise en œuvre de notre projet ambitieux qui veut restituer le débat aux citoyens !

Fabrice Moscheni,

Président de l'UDC Vaud

Sécurité et Etat de droit au centre de notre engagement

Dans notre pays nul n'est au-dessus de la Loi

Aujourd'hui, la réussite de notre démocratie résulte de l'Etat de droit qui est au cœur du système politique suisse. Dans un pays démocratique tel que le nôtre, prônant la liberté individuelle et collective, ainsi que la responsabilité individuelle, le pouvoir judiciaire peine à appliquer certaines sanctions. Il n'a plus à sa disposition les bases légales suffisantes, ou la volonté politique, lui permettant de maintenir l'ordre, la paix et la sécurité. Devant la commercialisation des drogues dures et douces, la délinquance juvénile ou les actions de criminels récidivistes, nos forces de police sont souvent désemparées; elles perdent peu à peu toute motivation à vouloir appliquer les lois en vigueur. Elles préfèrent punir là où les contestations s'expriment le moins à l'exemple pour les infractions à la circulation routière.

Notre pays et plus particulièrement notre canton, connaissent donc des situations chaotiques et les actes illicites ou délictueux ne font que renforcer le sentiment légitime d'insécurité au sein de notre population et, de ce fait, freinent la prospérité de notre pays.

La population carcérale en forte croissance

La proportion étrangère au sein de la population carcérale ne cesse d'augmenter et inquiète nos concitoyens. Aujourd'hui impuissantes, ces dernières se concentrent sur la mise à disposition d'infrastructures plutôt que de favoriser l'émergence d'un système judiciaire permettant d'infliger des peines ayant un effet dissuasif. L'ouverture des frontières à l'intérieur de l'espace Schengen facilite particulièrement l'accès à notre pays et de nombreuses bandes organisées agissent impunément sur notre territoire.
On a dénombré 38'638 infractions, sans compter les infractions à la loi sur les stupéfiants, durant l'année 2008, contre 35'631 infractions en 2007, soit une augmentation de 8,4% par rapport à l'année précédente. En dix ans, le nombre d'infractions a augmenté de 34%, alors que la population du canton n'a progressé que de 12%. Si le nombre d'infractions commises par des individus de nationalité suisse est resté stable, la forte augmentation est due aux actes délictueux commis par la population étrangère vivant en Suisse. Au classement des auteurs de ces actes on retrouve aux premières places les ressortissants des pays de l'ex-Yougoslavie et de l'Europe de l'Est. Le nombre d'infractions commises par des mineurs prend également des proportions très inquiétantes.

Les limites actuelles du droit pénal et l'application de nos lois

Le droit pénal suisse a laissé, au cours de ces quinze dernières années, une place à la croissance de l'insécurité. Ce droit ne profite pas seulement aux criminels chevronnés, mais également aux jeunes délinquants. En effet, il n'y a pas de loi applicable permettant de garder ces mineurs en détention. Cette situation est hélas propice à l'éclosion de bandes d'ados qui commettent infractions et vandalisme dans la majeure partie des villes vaudoises.

A côté de cela, la population vivant dans la clandestinité explose dans les principales villes de notre canton. Notre législation accorde le droit d'être scolarisés aux enfants des sans-papiers, alors que les parents en situation irrégulière n'ont pas l'obligation de s'annoncer au contrôle des habitants. Les autorités de gauche ferment les yeux et banalisent la situation pour ne pas avoir à répondre de cette situation devant la population.

Fidèle à la liberté et la sécurité de chaque citoyenne et chaque citoyen, ainsi qu'à l'effort personnel et la responsabilité individuelle, notre parti soutient aussi une indépendance totale du pouvoir juridique vis-à-vis des pouvoirs politiques.

L'UDC s'engage également à maintenir l'ordre. Notre parti tient à l'application de nos lois et exige que tout délit ou infraction entraînent des sanctions, sans que la personne qui a commis ces transgressions ne puisse s'y soustraire.

Afin d'éviter que l'anarchie ne prenne le pas sur notre démocratie, notre parti encourage une répression plus forte des actes délictueux. L'UDC soutient également la prévention ciblée permettant une bonne intégration des immigrés, qui doivent à tout prix respecter l'ordre public et se plier à nos us et coutumes. Nous plaidons pour le renvoi systématique des étrangers qui commettent des actes illicites répétés sur notre territoire.

La responsabilité des parents ne doit pas être écartée

L'UDC constate que la justice reste impuissante face aux jeunes voyous. En priorité, les parents doivent assumer leurs responsabilités d'éducateurs. Ils doivent, le cas échéant, être sanctionnés pour les incivilités ou les méfaits de leurs enfants.
Notre parti constate que les mineurs qui commettent des actes délictueux sont de plus en plus jeunes. Il est évident que les parents doivent aussi assumer les conséquences, car ils ont failli à leurs tâches d'éducation et de surveillance de leurs enfants. Aujourd'hui, l'âge limite d'incarcération dans notre pays est de 15 ans, mais certains cantons ont demandé, avec raison que cet âge soit abaissé.

Notre parti milite en priorité pour une application juste et stricte des lois en vigueur. Il soutient toutefois un renforcement de la législation dans le cadre de la délinquance juvénile.

Les propositions de l'UDC Vaud :

- Soutenir le renvoi des criminels étrangers.
- Durcir la législation relative aux actes délictueux commis par des personnes mineures.
- Proposer des mesures visant à accroître la responsabilité parentale dans l'éducation, le soutien des enfants durant leur scolarité et la surveillance active durant l'adolescence. Les parents doivent répondre des actes délictueux de leurs enfants mineurs.
- Soutenir une action efficace et coordonnée de la police dans le terrain, en lui octroyant les ressources nécessaires.
- Mettre en place des caméras de surveillance lorsque la situation l'exige, dans le respect de la sphère privée.
- Défendre la stricte application des différentes lois fédérales et cantonales en vigueur.
- Interdire les actes de mendicité dans les différentes villes du canton et durcir les conditions d'accueil des gens du voyage.
- Proposer la publication de l'identité des auteurs d'actes délictueux répétitifs.

Pour une politique migratoire cohérente et intelligente

Aujourd'hui, l'immigration n'est plus sous le contrôle de nos autorités

L'immigration massive de ces dernières années devient le premier problème politique de la Suisse et du canton de Vaud. Aujourd'hui, la capitale vaudoise est au cœur de ce débat.

Le chômage, la criminalité, la facture sociale, les loyers, le trafic et la destruction de nos ressources naturelles augmentent sans cesse. Nos infrastructures et nos services de santé sont trop largement mis à contribution et souvent saturés. Déjà lors du vote sur l'entrée de la Suisse dans l'Espace économique européen (EEE) en 1992, l'UDC a mis en garde contre un régime trop laxiste pour contrôler l'immigration sous toutes ses formes.

A l'avenir, notre parti attend de ses autorités cantonales et communales, autre chose que le simple renvoi occasionnel et souvent hypothétique d'immigrés clandestins et de faux requérants d'asile. L'UDC s'engage pour une immigration sélective permettant une croissance maîtrisée de la population. Aujourd'hui, sans la politique de naturalisation très généreuse de ces dix dernières années, le tiers de la population vaudoise serait de nationalité étrangère.

L'UDC réclame une politique migratoire qui respecte nos lois

Notre parti est favorable à l'accueil des personnes qui sont capables d'apporter une vraie valeur ajoutée à notre pays et à faciliter l'intégration de ceux qui s'investissent pour le développement de la Suisse. Cependant, il est temps de trouver les moyens de renvoyer les étrangers qui refusent de s'intégrer et d'empêcher l'arrivée de personnes qui n'ont aucune formation pour les besoins de notre marché du travail et qui risquent d'émarger à l'assistance publique.

Un premier bilan de l'extension de la libre circulation des personnes à la Bulgarie et à la Roumanie apporte la confirmation que notre pays aurait dû refuser cet accord. Les entreprises qui font appel à des migrants doivent être rendues attentives aux conséquences financières et d'intégration du regroupement familial.

Le nombre des frontaliers a doublé lors des dix dernières années

Aujourd'hui, le canton de Vaud doit compter avec la présence de 17'000 travailleurs frontaliers résidant en France. Cette présence sur le marché du travail a ainsi doublé en 10 ans. Ce sont, l'Accord sur la libre circulation des personnes et l'Accord franco-suisse sur l'imposition des travailleurs frontaliers qui fixent le cadre du traitement fiscal des frontaliers.
Le canton de Genève connaît depuis quelques années un régime d'imposition à la source très avantageux pour l'Etat. Notre canton doit adapter sa législation pour permettre le prélèvement d'un impôt sur le revenu du travail des frontaliers selon le modèle genevois.

Réduire le chômage structurel et prévenir la montée des loyers

L'UDC Vaud est favorable à des mesures visant à freiner l'afflux de personnes sans formation professionnelle suffisante. La part des places de travail qui exigent peu ou pas de qualifications diminue fortement dans le canton, les salaires pratiqués dans ces secteurs ne permettant pas d'entretenir une famille. La situation actuelle nécessite l'étude du rétablissement d'un système semblable aux permis de saisonniers Nous devons faire preuve de vigilance et ne pas normaliser, comme le fait la gauche, des passerelles entre le droit d'asile et le droit au travail, qui trop souvent débouchent directement sur des prestations sociales infondées.

Dans une autre analyse, l'UDC Vaud constate que l'Arc lémanique devient financièrement inabordable pour ses habitants. L'afflux de personnes aisées provoque la construction de logements hauts de gamme et de PPE. Les Vaudois ne trouveront bientôt plus à se loger sur le littoral et ils seront obligés d'émigrer vers la campagne vaudoise, ce qui grossira encore des flux de trafic problématiques.

La gauche brade la nationalité suisse et l'Etat de droit

Les formations politiques de gauche, avec l'aide du PDC, veulent abaisser la durée de séjour nécessaire à l'obtention de la nationalité suisse de 12 ans à 8 ans et transformer l'examen de naturalisation en un simple acte administratif.

A noter que déjà aujourd'hui, Lausanne et d'autres villes du canton accordent la bourgeoisie à des personnes qui ne parlent pas français, ne connaissent pas le fonctionnement de notre démocratie et n'en respectent pas les principes. Elles ne font aucun effort pour s'intégrer. Pourtant elles obtiennent quand même notre nationalité.

L'UDC demande le maintien du délai d'attente de 12 ans et la restriction de la procédure aux détenteurs d'un permis C

Notre parti exige que seuls les étrangers bien intégrés obtiennent le passeport suisse. L'examen de la naturalisation doit se baser entre autres sur une bonne pratique d'une langue nationale et sur des connaissances suffisantes en histoire, civisme et géographie. Cet examen doit se mener sous la supervision de la Confédération.

Aujourd'hui à l'exemple du Danemark, il est possible de demander un véritable engagement de la part de la personne qui doit fournir des preuves avérées de son intégration réussie dans la société pour rester dans le pays qui l'accueille.

L'UDC – un parti ouvert aux étrangers bien intégrés

Depuis quelques années, l'UDC rencontre un franc succès auprès des jeunes issus de la migration et également auprès des immigrants qui ont réussi à se créer une nouvelle existence en Suisse. Rapidement intégrées ou intégrées de longue date, ces personnes apprécient la Suisse pour ses qualités indéniables et reconnaissent en l'UDC le parti qui défend ce pays sans complexe. Ces personnes sont les bienvenues en Suisse et à l'UDC.

Le droit de vote des étrangers

Dans notre canton, la gauche et le PDC lancent une offensive pour le droit de vote et d'éligibilité des étrangers au niveau cantonal par le biais d'une initiative constitutionnelle. Aujourd'hui, parmi les 85'000 personnes qui répondent directement aux conditions de l'initiative, 75'000 d'entre elles pourraient déjà être en possession d'un passeport suisse si elles l'avaient souhaité.

En effet, ces personnes ont leurs racines et leurs attaches dans un autre pays et elles ne veulent pas devenir Suisses. Dans ces circonstances, leur accorder le droit de vote et d'éligibilité au niveau cantonal revient finalement à brader les droits politiques du citoyen suisse.

L'UDC s'engage à limiter aux seuls citoyens suisses les droits politiques aux niveaux cantonal et fédéral pour les citoyens suisses.

Ce ne sont donc que 10'000 personnes de nationalité étrangère qui répondent aux conditions de l'initiative et qui souhaiteraient se naturaliser sans pour autant avoir la possibilité d'acquérir la nationalité suisse. L'UDC invite ces personnes à participer activement à la politique communale en attendant l'obtention du passeport suisse qui leur permettra de voter et aussi d'être éligible aux niveaux cantonal et fédéral.

En mal d'Union européenne, la gauche tente de démanteler les acquis de la démocratie directe suisse. Après l'école et les apprentissages, proposera-t-elle le droit de vote aux immigrés clandestins ?

La politique de la gauche vise à donner le droit de vote aux étrangers qui ne veulent pas de la nationalité suisse alors que l'UDC milite en faveur de mesures qui établissent la preuve de la volonté de s'intégrer des personnes concernées.

Les propositions de l'UDC Vaud :

- S'opposer aux droits de vote et d'éligibilité des étrangers en matière cantonale.
- Soutenir la révision de l'Accord sur la libre circulation des personnes Suisse-UE et la limitation à un an de l'autorisation de séjour pour les ressortissants UE au chômage.
- Proposer des mesures permettant de maîtriser la croissance du nombre de frontaliers.
- Fiscaliser les frontaliers qui gagnent leur revenu principal dans notre canton.
- Soutenir et exiger le renvoi de la majorité des 10'000 à 15'000 immigrés clandestins et des étrangers qui refusent de s'intégrer.
- Proposer la résiliation des accords d'assurance sociale avec les Etats qui ne coopèrent pas.
- Soutenir le renvoi des criminels étrangers.

Restituer l'école aux enfants et aux enseignants

Trop d'enfants sortent de l'école obligatoire sans avoir les connaissances suffisantes dans les matières de base pour se placer sur un marché du travail compétitif et pour s'intégrer dans une société qui stigmatise le manque de formation. La gauche multiplie les réformes inutiles et coûteuses ; notre parti veut s'attaquer aux vrais problèmes.

L'école vaudoise néglige son métier de base

La qualité de l'école vit de l'engagement et des compétences professionnelles des enseignants, de la curiosité et de la volonté d'apprendre des enfants ainsi que du soutien des parents et des citoyens. L'école commence lorsque la porte de la classe se referme et que l'instituteur est devant ses élèves.

Les enfants ont droit à une école qui les encourage à aborder leur vie avec confiance, une école qui leur donne la possibilité de faire leurs preuves et les aide à se préparer à la vie active en visant l'excellence dans leur futur métier, quel qu'il soit. Trop souvent l'école abandonne les enfants à eux-mêmes et renie toute responsabilité pour les résultats obtenus. Aujourd'hui, l'école favorise les élèves de la filière académique aux dépens des autres dès le cycle d'orientation.

Avec leurs discours paternalistes et condescendants, leurs méthodes obscures et leur pensée unique, les théoriciens de l'enseignement se sont approprié l'école tout en fuyant la réalité du terrain. Leurs réformes à répétition détournent l'école de sa mission principale et péjorent la qualité de l'enseignement.

Les enseignants sont de plus en plus chargés de tâches administratives sans rapport direct avec l'enseignement et de tâches éducatives qui sont en premier lieu de la responsabilité des parents. L'introduction de l'école à journée continue risque d'ajouter encore des tâches parascolaires au cahier des charges des enseignants, les transformant définitivement en personnes à tout faire et parents de jour.

Les déficits scolaires diagnostiqués chez certains enfants donnent lieu à un acharnement thérapeutique sans commune mesure avec les résultats effectivement obtenus et occupent un nombre toujours plus grand de spécialistes. Selon les vœux de la gauche, ces thérapies seront intégrées dans les cours obligatoires des classes régulières. Cependant, l'école n'est ni un centre thérapeutique, ni un centre de correction.

L'UDC dénonce ces dérapages et souhaite ramener l'école vaudoise à son métier de base : enseigner !

Enseigner n'est pas une profession comme une autre, c'est une vocation

La planification détaillée, les procédures formelles, les outils standards et les méthodes d'assurance de la qualité ne sont pas au cœur de l'enseignement. Il ne s'agit pas de fabriquer des objets. Il ne suffit pas de distribuer des fiches pour enseigner. Enseigner n'est pas une activité industrielle ou une science, c'est un art.

La mission de l'enseignant est de faire progresser chaque enfant de sa classe selon ses capacités. Les objectifs étant fixés par le plan d'étude, l'enseignant a besoin d'une grande liberté d'action pour remplir sa mission. L'organisation du cours, le choix des méthodes et des moyens, le choix de la tactique, doivent lui appartenir.

L'enseignant doit être polyvalent. Son expérience, son répertoire, son esprit d'initiative, sa capacité d'adaptation, sa volonté de réussir et la clarté de ses objectifs font la différence sur le terrain.

L'enseignant doit conduire sa classe vers le succès. Cette prise de responsabilité est la pierre angulaire de l'enseignement.

L'administration vaudoise est en train de transformer les enseignants en bureaucrates. L'UDC veut au contraire réduire les tâches «hors classe» des enseignants au minimum et leur rendre la liberté d'enseigner.

La formation des enseignants est inefficace

Trop théorique, la formation initiale des enseignants éloigne ces derniers de leur métier de base. Trop académique, elle élimine d'office les gens doués de talents pratiques. Trop procédurale, elle n'encourage pas la prise de responsabilité.

L'enseignant doit se comporter en priorité comme un leader et un praticien qui mène sa mission avec une grande autonomie. Pour être efficace, sa formation doit être professionnelle et non-académique. L'UDC demande que la HEP devienne une véritable école de cadres.

L'école enfantine doit rester dans le domaine préscolaire

Face à l'échec actuel de l'enseignement, les têtes pensantes du «système de formation» s'activent à créer une véritable industrie de la petite enfance. Ils nourrissent des attentes irréalistes pour inciter les parents à leur confier leurs enfants dès le berceau. Exiger d'atteindre des objectifs contraignants en français et mathématiques avant même le premier jour d'école n'a pas de sens. C'est pourtant le projet de la gauche pour nos enfants

Jusqu'à 5 ou 6 ans, l'enfant doit pouvoir se développer à son rythme, sans pression. Ses découvertes de la nature, le temps libre dans sa chambre, le jeu avec d'autres enfants et des échanges réguliers avec le monde des adultes nourrissent ce développement mieux que toute approche pédagogique ou de scolarisation précoce.

Les propositions de l'UDC Vaud :

Dans le cadre de l'enseignement obligatoire

- Ramener l'école vaudoise à son métier de base. Soutenir l'initiative «Ecole 2010 – Sauver l'école».
- Transformer les trois filières du degré secondaire I en autant de filières de pointe, chacune ciblée vers un corps de métiers spécifique.
- Rendre aux enseignants la liberté et la responsabilité d'enseigner. Les libérer de tâches administratives improductives et de tâches éducatives et de suivis qui reviennent en priorité aux parents.
- Faire évoluer la HEP vers une école de cadres et de praticiens de l'enseignement.
- Maintenir l'école enfantine dans le domaine préscolaire.
- Maintenir l'enseignement spécialisé en parallèle des classes régulières. Appliquer des mesures ciblées et efficaces qui sont évaluées sur la base des résultats scolaires obtenus. Pratiquer une intégration pragmatique dans une classe régulière selon les circonstances particulières à chaque cas.

Placer la formation professionnelle au centre de la formation «post-obligatoire»

Notre parti propose que la formation devienne obligatoire jusqu'à 18 ans

La scolarité obligatoire actuelle n'assure plus, à elle seule, une formation suffisante en Suisse. Malheureusement, 10 à 15% des jeunes adultes sont sans diplôme du degré secondaire II A ou B, certains sans certificat d'études secondaires. Ces jeunes constituent un groupe à risque dont l'intégration sociale et économique ne se passe pas sans heurt. Ils sont exposés à un risque accru de chômage, d'exclusion sociale, de salaire modeste, de criminalité, de santé fragile et d'espérance de vie diminuée.

Afin de prévenir ces risques, des solutions intermédiaires[1/] sont proposées aujourd'hui dès la sortie de l'école obligatoire. Dans le canton de Vaud, pas moins de 30% des jeunes choisissent une telle option, les personnes nées à l'étranger étant largement surreprésentées. Malgré ces efforts, trop de jeunes arrivent à l'âge adulte sans perspectives d'avenir. La formation insuffisante en est l'une des causes principales.

L'UDC demande une politique de formation plus cohérente pour les jeunes de 15 à 18 ans et exige notamment un projet de formation pour chacun d'eux. Pour les jeunes qui n'entreprennent pas d'études générales ou un apprentissage avec CFC, l'UDC propose la création d'un cursus préprofessionnel obligatoire jusqu'à 18 ans révolus et qui remplace les solutions intermédiaires proposées aujourd'hui.

1/ 10e année, préapprentissage, année de raccordement, formation professionnelle initiale en deux ans avec AFP

La formation professionnelle initiale ne peut pas se passer des entreprises

La formation en entreprise dite ''formation duale'' est l'une des clés de la réussite du système suisse de formation professionnelle. En Suisse, la formation professionnelle par l'apprentissage représente 61%, des cas, alors que la formation en école professionnelle représente 10% et la maturité professionnelle 22%. Les chiffres pour le canton de Vaud montrent cependant un taux d'apprentissage inférieur à 40% et une présence plus marquée des jeunes dans les écoles de formation et à la maturité professionnelle.

En comparaison internationale, le taux de chômage chez les jeunes est de 4,8% dans notre pays alors qu'il dépasse les 10% en Allemagne pour se situer à plus de 24% en France voisine.

Contrairement aux pistes développées par le département vaudois de la formation, notre parti demande une meilleure connaissance réciproque des besoins entre l'école et le monde de l'économie. Il est impératif que l'école apporte des connaissances suffisantes dans les branches fondamentales afin de garantir la qualité du système de formation dual.

L'UDC milite pour un renforcement du système de formation par la voie de l'apprentissage en entreprise.

L'UDC souhaite plus d'équité entre la formation professionnelle et les études universitaires

Le financement de la formation professionnelle initiale et de la formation professionnelle supérieure est assumé en grande partie par les privés. Ce système a l'avantage de garantir une excellente adéquation entre la formation et l'activité professionnelle et de réduire les risques de chômage au minimum.

Par opposition à ce modèle de réussite, l'UDC constate que les études universitaires s'écartent de plus en plus des intérêts de la société.

Les étudiants de l'Université de Lausanne ont 28 ans en moyenne quand ils obtiennent leur diplôme de maîtrise (Master), soit 4 ans de plus que ceux qui suivent une voie directe. Pour le contribuable vaudois qui finance ces études, cela signifie une perte de quatre ans de contribution au PIB vaudois, aux finances publiques et aux assurances sociales.

Plutôt que de chercher un premier emploi à plein temps ou de poursuivre les études par un doctorat, une partie des diplômés renonce à exercer une activité professionnelle, cherche un emploi à temps partiel ou entreprend une deuxième formation. Dans ces cas, une partie de l'investissement du contribuable dans la formation est perdue.

Parmi ceux qui exercent une activité lucrative 5 ans après la fin de leurs études, deux tiers des diplômés en sciences humaines, sociales et économiques ont un emploi qui ne requiert pas de diplôme universitaire spécifique ou même aucun diplôme universitaire. La spécialisation acquise dans la filière *Master* semble peu appréciée par le marché du travail dans ces cas. L'adéquation entre la formation et l'activité professionnelle est donc loin d'être optimale.

Tout en garantissant le libre choix de la branche d'études, l'UDC veut engager plus fortement la responsabilité des étudiants vis-à-vis de la société et notamment du contribuable. L'UDC veut inciter les jeunes à finir leurs études plus tôt, à viser une activité à plein temps et à choisir une spécialisation recherchée par le marché de travail.

A cette fin, l'UDC propose d'augmenter sensiblement les taxes universitaires pour les études de maîtrise (Master) et pour certains groupes d'étudiants engagés dans une filière *Bachelor*. Par exemple, l'UDC souhaite obtenir une participation accrue aux coûts de formation de la part des étudiants non-résidents de la Suisse.

En même temps, l'UDC souhaite maintenir de faibles taxes universitaires pour les étudiants de moins de 25 ans qui entreprennent des études *Bachelor* comme première formation universitaire et dont les parents résident de façon permanente en Suisse.

Les propositions de l'UDC Vaud :

Dans le cadre de la formation post-obligatoire

- Introduire l'obligation de formation jusqu'à 18 ans révolus et éliminer les structures de transition entre les degrés secondaires I et II.
- Remplacer la voie secondaire à options (VSO) par une voie secondaire préprofessionnelle (VSP) caractérisée par une forte maîtrise de classe, un plan d'étude propre et une préparation efficace au monde professionnel.
- Promouvoir la formation professionnelle initiale en entreprise (formation duale), en éliminant les exigences inutiles et en simplifiant les procédures administratives.
- Revaloriser la formation professionnelle et renforcer la formation en entreprise (système dual). Refuser toute mesure qui vise la scolarisation de l'apprentissage ou l'académisation de la formation professionnelle au détriment de l'apprentissage en entreprise.
- Augmenter sensiblement les taxes universitaires pour les études de maîtrise (Master) et pour certains groupes d'étudiants engagés dans des études bachelor.

Finances publiques saines pour une croissance durable

Jamais l'Etat de Vaud n'a encaissé autant d'argent

Entre 1997 et 2009, les recettes fiscales du canton de Vaud se sont accrues de 93%. Par comparaison durant la même période, la démographie cantonale a enregistré une croissance de 15.4%, alors que la production de richesses du canton a augmenté de 20.5% en tenant compte de la déduction de l'inflation.

Cette hausse des recettes n'est donc pas seulement la conséquence de la bonne conjoncture et de la croissance démographique. Elle est le fruit de la volonté du gouvernement d'accroître les revenus fiscaux par l'introduction d'impôts supplémentaires en 2004. Grâce au peuple, la hausse généralisée des impôts, prévue en 2005, n'a pas pu entrer en vigueur. Depuis lors, le Canton a reporté sur les communes une large part de ses dépenses sociales. Ainsi, l'évolution de la facture sociale a contraint une commune sur cinq à augmenter sa fiscalité. Rien d'étonnant à cela lorsque l'on constate que la majorité des sièges du Conseil de politique sociale, censé entériner les montants à répartir entre l'Etat et les communes, est occupée par des gens de gauche.

Le canton assainit ses finances sur le dos des communes et des contribuables

L'assainissement des finances cantonales a été réalisé grâce aux revenus de la vente d'or de la Banque nationale et à une forte croissance des recettes largement supérieures à celles des charges. Ce sont principalement les communes et leurs contribuables, par les reports de charges, qui ont permis à l'Etat d'accroître son train de vie.
Cette politique a produit un effet : le pouvoir d'achat des citoyens qui ne dépendent pas d'aides publiques a diminué malgré la croissance économique de ces dernières années. Ce sont notamment les contribuables dont le revenu annuel imposable dépasse 50'000 francs qui ont subi cette baisse.
Au vu des prestations du canton et des communes, le citoyen vaudois ne comprend pas pourquoi il paie deux fois plus d'impôts qu'un Zougois ou 25% de plus qu'un Zurichois ! Notre parti estime que le train de vie excessif de l'Etat de Vaud porte aujourd'hui la responsabilité de l'érosion du pouvoir d'achat des Vaudois.

La politique cantonale de l'asile

Au début des années 2000, les charges financières du «Sonderfall» vaudois en matière de politique d'asile se sont élevées à environ 20 millions de francs pour les contribuables de notre canton. Aujourd'hui, l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants), qui a en charge la gestion de ces populations, n'a pas seulement repris les activités de la FAREAS (Fondation pour l'accueil des requérants d'asile), mais il apporte également son aide, avec le soutien des contribuables, aux personnes séjournant illégalement sur sol vaudois.
Force est de constater que cette nouvelle politique cantonale de l'asile génère des coûts qui ne sont bien sûr pas couverts par le financement de la Confédération dans le cadre de la politique en matière d'asile.
Jusqu'en 2008, ce sont entre 8 et 15 millions de francs qui ont ainsi été mis à la charge de la collectivité publique vaudoise.

L'entrée en force en 2009 des lois fédérales sur l'asile et les étrangers sanctionne encore plus durement la politique vaudoise et actuellement ces mesures représentent des coûts à hauteur de 50 millions de francs par année à charge des contribuables vaudois.

L'UDC Vaud dénonce une politique cantonale de l'asile qui encourage les personnes séjournant illégalement sur le territoire vaudois à s'installer durablement dans l'aide d'urgence aux frais des contribuables.
Au vu de ce qui précède, notre parti estime qu'il n'est plus acceptable de lier les frais de l'accueil des requérants d'asile à ceux des personnes que l'Etat de Vaud refuse de renvoyer conformément au droit fédéral.
Ces coûts gonflent la facture sociale à la charge des communes. L'une des conséquences de cette politique est une croissance de 12% des frais d'assistance distribués par l'EVAM entre 2007 et 2010, alors même que le nombre de requérants d'asile s'est réduit de 5% pendant cette même période.

La fiscalité et les taxes vaudoises sous différentes formes

Bien que très lourdement touchés par les prélèvements obligatoires des primes d'assurance maladie, les Vaudois n'ont droit qu'à une déduction inférieure à 40% du coût total de leurs primes lorsqu'ils s'en acquittent sans aucune aide publique.

L'UDC constate qu'en terre vaudoise, la solidarité entre assurés, souhaitée par la loi fédérale sur l'assurance maladie, n'est pas garantie car l'augmentation des coûts de la santé se répercute sur un nombre toujours plus faible d'assurés. En effet, le nombre d'assurés subsidiés s'accroît d'année en année, si bien qu'aujourd'hui, plus d'un Vaudois sur cinq voit ses primes subventionnées par les contribuables !

En offrant deux déductions fiscales spécifiques, le canton de Vaud est devenu le plus généreux de Suisse pour les bas revenus. Aujourd'hui, plus de 20% des contribuables vaudois ne paient plus aucun impôt ! Cette politique généreuse à l'égard de certains a une conséquence : la progression de la charge fiscale sur les revenus annuels supérieurs à 50'000 francs, ce qui en fait l'une des plus élevée du pays.

Notre parti ne peut passer sous silence les tarifs de l'électricité consommée par les ménages et les entreprises dans le canton de Vaud qui sont parmi les plus élevés du pays. Ainsi, le prix d'un kW/h consommé à Lausanne est 1,5 fois plus cher qu'à Genève ou 2,3 fois supérieure à l'offre zurichoise. L'UDC dénonce là une fiscalité déguisée, dans la mesure où les fournisseurs d'électricité sont en mains publiques.

Les taxes d'immatriculation des véhicules automobiles légers dans le canton de Vaud sont parmi les plus élevées de Suisse, sans que l'Etat ne soit en mesure d'expliquer clairement les motifs de la dépense supplémentaire qu'il impose à ses contribuables.

La Cour des comptes est un gaspillage des deniers publics

La Cour des comptes représente un exemple de gaspillage considérable de l'argent du contribuable vaudois. Aujourd'hui, constituée majoritairement d'anciens politiciens ou collaborateurs de la ville de Lausanne, cette institution n'a jamais apporté de réelle valeur ajoutée dans la gestion publique vaudoise.

Dans l'impossibilité de s'emparer de dossiers qui pourraient compromettre ses membres ou ses amis politiques, comme la Caisse de pension de la ville de Lausanne, la Cour des comptes se concentre sur des objets mineurs ou insignifiants, tels que celui de la restauration collective de l'Etat. Notre parti est intervenu pour demander la suppression de la Cour des comptes qui représente une dépense annuelle de plus de 2,5 millions de francs.

Le canton assainit ses finances sur le dos des communes et des contribuables

L'UDC observe que l'assainissement des finances cantonales, réalisé au travers de la réduction de l'endettement et de l'équilibre du compte de fonctionnement, a été atteint grâce à une forte croissance des recettes, très largement supérieures à celles des charges.
Ce sont principalement les communes et leurs contribuables, par des reports de charges, qui ont permis à l'Etat de conserver, voire même d'accroître son train de vie.

Une telle politique a pourtant une résultante négative que dénonce l'UDC Vaud : le pouvoir d'achat des citoyens qui ne dépendent pas d'aides publiques a fortement diminué, notamment pour les contribuables dont le revenu annuel imposable dépasse 50'000 francs.

Les finances de la ville de Lausanne s'invitent dans la politique cantonale

Alors que notre canton vient une première fois de délier sa bourse, au travers d'organismes subventionnés, pour la recapitalisation de la Caisse de pension de la ville de Lausanne, les finances de la capitale vaudoise représentent un risque majeur pour tous les Vaudois.

Avec une dette de 2,5 milliards de francs, ou 19'000 francs par habitant, la capitale pourrait bientôt ne plus pouvoir faire face à ses engagements. L'UDC Vaud estime que le canton doit mettre en œuvre un frein plus important contre l'endettement des communes vaudoises, de Lausanne en particulier.
Le canton n'est pas en mesure d'intervenir directement sur les prestations offertes par les communes; il est cependant en droit de fixer des règles plus strictes pour contenir l'endettement des collectivités publiques et en particulier l'endettement de la capitale.

Par sa politique, l'UDC souhaite une croissance du pouvoir d'achat

Dans notre système d'économie de marché, notre parti s'engage à redonner directement du pouvoir d'achat aux citoyens. L'UDC renonce à soutenir une politique d'aides publiques selon le système de l'arrosoir, qui réduit l'indépendance des bénéficiaires, mais choisit de s'engager sur la piste de la réduction des prélèvements obligatoires.
L'UDC s'engage à revaloriser le travail en permettant à ceux qui l'exercent d'en retirer un meilleur pouvoir d'achat. Dans cette optique, l'UDC entend proposer des solutions concrètes et praticables, destinées à favoriser les comportements responsables.

Ainsi notre parti veut diminuer une série de prélèvements obligatoires sans réduire les prestations essentielles de l'Etat de Vaud en faveur de la collectivité.

Des changements dans le domaine de l'assurance-maladie

L'UDC porte encore sa réflexion sur l'introduire d'une assurance-maladie et accidents gratuite pour tous les enfants de 0 à 18 ans, sans quote-part, mais avec franchise annuelle de 300.- francs.

Par ailleurs la fixation des primes cantonales de référence au maximum à 5% au-dessus de la moyenne des dix meilleures offres, y comprises les offres pour les options économiques telles que médecin de famille, HMO ou Telmed est à l'étude au sein de notre parti.

Les propositions de l'UDC Vaud :

- Soutenir toute mesure qui permette de réduire la fiscalité directe.
- Introduire un frein à l'endettement basé sur la réduction de toutes les dépenses, sans report de charges sur les communes, par une modification de l'article 165 de la Constitution vaudoise.
- Soutenir une bascule générale des dépenses sociales à l'Etat et supprimer la facture sociale.
- Offrir aux ménages privés des services industriels de base au prix de revient.
- Passer du système de primauté des prestations au système de primauté des cotisations dans toutes les caisses de pension publiques.
- Proposer des changements dans le domaine de l'assurance-maladie pour améliorer la situation de la classe moyenne.
- Autoriser la déduction forfaitaire de l'entier de la prime cantonale de référence pour ceux qui s'acquittent directement de cette prime sans le soutien de l'Etat.
- Appliquer le principe du pollueur-payeur dans la gestion des déchets en introduisant des taxes ciblées et en abaissant les impôts directs de manière équivalente.
- Justifier à l'engagement, puis périodiquement, toute ressource humaine de l'administration en fonction des besoins avérés et indispensables pour les citoyens.
- Supprimer la Cour des comptes en proposant un renforcement du contrôle cantonal des finances.
- Supprimer le Bureau cantonal de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) et le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI).
- Exiger une contre-partie concrète de toute personne qui bénéficie de prestations sociales, et réviser la politique sociale afin de rendre le travail avantageux par rapport à la perception de prestations sociales.
- Favoriser l'intégration aux dépens du versement de prestations sociales et réduire le niveau des prestations sociales au minimum vital pour les personnes qui refusent les mesures d'intégration proposées.
- Allouer aux parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants des déductions fiscales aux moins égales à celles accordées aux parents qui confient la garde de leurs enfants à des tiers.

- Autoriser la déduction annuelle des frais effectifs de garde jusqu'à 10'000.- francs par enfant.

- Porter le plafond du quotient familial pour un couple avec deux enfants à charge à CHF 315'000.- au lieu de CHF 217'200.-, puis procéder de manière équivalente pour les autres situations familiales.

- Augmenter la franchise par enfant de CHF 250'000 à CHF 1,5 millions pour les impôts sur les successions et donation en ligne directe en introduisant un nouveau barème avec un taux maximal de 7% à partir d'un montant de CHF 3 millions par enfant au lieu de CHF 1,3 millions (3,5% taux cantonal, le reste communal).

- Augmenter la franchise par enfant de CHF 250'000 à CHF 1,5 millions pour les impôts sur les successions et donations en ligne directe et adapter le barème en conséquence.

Transports et mobilité, résoudre les problèmes au lieu de les reporter

La Suisse et le canton de Vaud connaissent une croissance continue de la mobilité par le trafic routier, ferroviaire ou aérien, largement supérieure à la croissance de la population.

Cette croissance importante de la mobilité résulte notamment de la séparation entre lieu d'habitation, place de travail, espaces de loisirs et d'achats. Il s'agit là d'une tendance très lourde, qui ne pourra pas être modifiée de manière fondamentale, comme l'atteste l'urbanisation de la métropole Genève-Lausanne et celle de la plupart des communes situées dans les ceintures des grandes villes.

La route, une priorité aujourd'hui et demain

La croissance de la mobilité ces cinquante dernières années a été assurée en grande partie par la route, le réseau des routes nationales en particulier, assumant à lui seul un tiers du trafic routier. Le trafic individuel motorisé s'est multiplié par cinq entre 1960 et 2009 en Suisse. En 2009, la route assure 78% du trafic voyageurs et 60% du trafic marchandises malgré l'effort financier considérable de la Confédération, des cantons et des communes en faveur du développement du rail. Tout indique à l'avenir que la mobilité demeurera pratiquement identique à celle d'aujourd'hui, avec un rôle prédominant de la voiture et du camion.

Au plan cantonal, le bilan 2009 de la mobilité établi par l'Etat de Vaud atteste également la croissance continue du trafic routier, qui augmente au même rythme que la population vaudoise, malgré une forte croissance de l'utilisation des transports publics. Cette prédominance de la route est confirmée par le trafic sur l'autoroute Lausanne-Genève qui s'est multiplié par 4,5 depuis la mise en service de cette dernière, en 1964.
Enfin, le projet d'agglomération Lausanne-Morges confirme à l'horizon 2020-2030, à l'exception notable du centre-ville de Lausanne, que la très grande partie de la mobilité continuera à être assurée par la route au sein de cette agglomération. Il n'est donc pas surprenant de constater que la mobilité routière a gagné encore en importance dans les villes vaudoises, sans même parler des zones rurales, qui dépendent de la route.

Le rôle essentiel du trafic aérien

Aujourd'hui, une grande partie de l'attractivité économique et touristique de l'Arc lémanique dépend de liaisons aériennes internationales performantes.
En ce sens, l'importance de l'aéroport international de Genève-Cointrin est attestée par la forte croissance de quelque 50% du nombre de passagers entre 2000 et 2008. Cette importance des aéroports suisses a été reconnue par le peuple et les cantons qui ont récemment décidé d'un soutien au trafic aérien, basée sur un aide financée en partie par les taxes sur les carburants.

Transport public

Si notre parti défend le libre choix du moyen de transport entre la route et le rail, en rejetant les entraves à la circulation routière, il s'engage à promouvoir la réalisation du RER vaudois et la création de parkings d'échange en visant notamment le développement de l'Ouest lausannois.

Résoudre les problèmes plutôt que les reporter

Compte tenu de ce qui précède, l'UDC veut résoudre maintenant les problèmes de transport et non les reporter. Le temps des illusions de transfert du trafic de la route au rail est assurément révolu.

La politique consistant à reporter continuellement l'élimination des bouchons routiers au moyen de projets de taxes, d'interdictions diverses ou, encore, en laissant pourrir la situation afin de forcer les usagers de la route à emprunter des trains bondés, est clairement dénoncée et combattue par notre parti.

Ce réalisme dans la politique des transports ne constitue pas un retour en arrière en matière de lutte contre les nuisances du trafic routier. Il s'agit de poursuivre une politique qui favorise l'émergence de solutions de technique automobile permettant de réduire notablement les émissions de polluants produites par le trafic. A noter que d'autres mesures ont permis de réduire la mortalité de 62% sur les routes vaudoises entre 1975 et 2008, alors même que le trafic routier a fortement augmenté.

Aujourd'hui le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat sont favorables à l'élimination des goulets d'étranglement autoroutiers aux abords des grandes agglomérations, parallèlement au développement des transports publics. Cette politique pour les années 2010 à 2030 vise à éliminer les bouchons par l'élargissement de tronçons autoroutiers existants ou par la réalisation de nouveaux tronçons autoroutiers permettant un meilleur écoulement sur le réseau routier principal, en évitant le cœur des localités.

Cette politique tranche aussi avec les multiples projets de taxes routières supplémentaires promus par la gauche et les Verts, au nom d'un transfert illusoire du trafic de la route vers le rail. La réalité des coûts se rappelle heureusement au bon souvenir de la majorité politique, car même subventionnés, les transports publics sont largement déficitaires.

Les propositions de l'UDC Vaud :

- Défendre le libre choix du moyen de transport entre la route et le rail, en rejetant les entraves à la circulation routière.
- Promouvoir la réalisation du RER vaudois et la création de parkings d'échange.
- S'opposer aux interdictions de circuler plus ou moins déguisées, aux aménagements routiers mal adaptés ainsi qu'aux mesures de gestion du trafic trop restrictives.
- Soutenir le développement des infrastructures de transport routières, ferroviaires et aéroportuaires en s'inspirant de l'inter-modalité. Rejeter tous nouveaux transferts de ressources de la route vers le rail.

- Exiger un financement suffisant et durable de l'entretien du réseau routier cantonal par la demande d'une étude de la prise en charge cantonale des tronçons de routes cantonales traversant les localités.

- Soutenir le développement des prestations ferroviaires entre Lausanne et Genève (3e voie CFF) et un aménagement autoroutier de Morges répondant aux besoins, conformément à l'accord Vaud-Genève sur les infrastructures ferroviaires et autoroutières.

- Soutenir et défendre la prise en compte des besoins de transport des communes dans le cadre des programmes de développement des infrastructures routières et de transport d'agglomération.

- Limiter l'implantation de nouveaux radars pour des mesures sécuritaires uniquement.

Agriculture productrice et rémunératrice

Attentive à la situation des agriculteurs vaudois, l'UDC prend acte des changements fondamentaux intervenus dans la politique agricole de notre pays, en réaffirmant sa position. Outre le rôle de l'agriculture lié à l'entretien du paysage et aux diverses tâches que la Constitution lui attribue, il est primordial de rappeler les missions essentielles de l'agriculture, afin d'assurer la sécurité alimentaire de notre pays. Il est nécessaire de maintenir et de promouvoir une agriculture vivrière, productrice et rémunératrice.

Le Cassis de Dijon et l'Accord de libre-échange ALEA

A la suite de la ratification du principe du Cassis de Dijon, l'actualité de la politique agricole baigne dans la signature des accords de libre échange pour les produits agricoles. Par ailleurs, les changements de paradigme dans le versement des paiements directs ainsi que l'abandon des contingents laitiers en 2009, provoquent de graves problèmes au sein du monde agricole. Notre parti ajoute à ce sombre tableau la modification à venir de la loi sur l'aménagement du territoire qui ne s'oriente pas vers un soutien à l'agriculture.

Les incidences de ces changements politiques sont parfois dramatiques pour certains exploitants et péjorent le secteur agricole. Ce n'est plus seulement l'avenir de l'agriculteur qui est au cœur des enjeux politiques, mais aussi l'ensemble du secteur de la transformation des produits et les entreprises artisanales liées au monde agricole. Rappelons au passage que les 4'000 agriculteurs vaudois, engendrent plus de 20'000 emplois directs et indirects dans notre canton.

L'UDC Vaud a pris acte de l'acceptation du principe du Cassis de Dijon et constate avec soulagement que les interventions suscitées par les milieux agricoles ont permis d'atténuer certains effets pervers de cette nouvelle législation pour l'agriculture. Les acteurs ont compris l'importance de l'obligation d'indiquer le pays de provenance et d'appliquer des normes sanitaires suisses pour les produits agricoles provenant de l'étranger. Ces deux facteurs sont indispensables pour permettre à notre agriculture de rester concurrentielle et surtout de se différencier clairement des denrées alimentaires importées de l'étranger. L'UDC Vaud constate cependant que le Cassis de Dijon est sur le plan agricole une concession unilatérale de notre pays à l'Union européenne et que pour les produits alimentaires, il n'apportera aucun avantage à terme au consommateur suisse et pénalisera essentiellement les agriculteurs suisses ainsi qu'une partie de l'industrie alimentaire indigène.

Concernant l'Accord de libre-échange agricole "ALEA", notre parti estime que la ratification d'un tel accord serait une catastrophe pour l'économie agricole en générant une perte de plus 2,5 milliards de francs pour l'agriculture suisse. Ce manque à gagner important ne sera jamais compensé par la réduction potentielle liée à des achats d'intrants à l'étranger, réduction dont rien ne permet de garantir qu'elle sera possible et durable. En outre, l'agriculture suisse n'ayant aucune prise sur 2/3 de ses propres charges de production, dues à l'environnement économique du pays, elle ne pourra que subir de plein fouet les effets catastrophiques d'un tel accord ; et il en sera de même avec une partie du secteur de l'industrie alimentaire à l'intérieur du pays qui devra faire face à des concurrents européens largement subventionnés dans leurs infrastructures, tels que usines d'aliments, abattoirs ou entrepôts frigorifiques par l'UE, les Etats membres et même les régions.

De tels handicaps seront tout simplement insurmontables et entraîneront des milliers de pertes d'emploi en Suisse et une nouvelle diminution du taux d'auto-approvisionnement de notre pays qui est déjà inférieur à 60%.

Des secteurs entiers de l'agriculture, telles les pommes de terre et la production de viande, pourraient disparaître au seul profit des importateurs avec un bilan écologique catastrophique.

L'évolution des paiements directs, l'écologie et le développement durable

Les acteurs fédéraux de notre politique agricole ont provoqué de profonds changements dans l'attribution des paiements directs à l'agriculture pour rendre notre pays compatible avec les normes de l'OMC. Malgré des mesures transitoires, cette politique conduit à une remise en question complète des paiements directs et une déstabilisation de nos agriculteurs.
Ces moyens financiers ne sont pas suffisants pour garantir la pérennité d'une agriculture suisse de qualité. Des propositions politiques, visant à réduire ce soutien de la Confédération, sont déjà en discussions. Il faut donc s'attendre à une diminution accrue du nombre d'exploitations agricoles.

Le développement durable est un élément incontournable lorsqu'il s'agit de l'avenir de l'agriculture dans notre pays. Alors que le marché engendre déjà une très forte pression sur les prix en lien avec la concurrence européenne, les mesures lourdes en faveur de la protection de l'environnement prises dans notre pays, accentuent encore ces handicaps.
La prise en compte des aspects environnementaux et sociétaux fait partie de la réflexion sur les missions futures de l'agriculture. Ces mesures doivent s'inscrire dans une démarche incitative cohérente pour le développement et la compétitivité de nos agriculteurs.

L'évolution des exploitations agricoles engendre aussi une remise en question du système de formation des acteurs de l'agriculture. La réduction progressive du nombre d'exploitations et du nombre d'apprentis en formation est une préoccupation. Notre parti veut cependant s'engager pour donner une priorité à la formation professionnelle agricole, viticole et d'économie familiale, en dynamisant la qualité des formations offertes et en proposant des formations de base et continues dans les branches importantes de la production.

La fin des contingents laitiers et les aides aux exportations

Si l'introduction des contingents laitiers dans les années 1970 a engendré des craintes, notre parti est convaincu que l'abandon de ces derniers va provoquer des dégâts pour de nombreux exploitants. Actuellement, nous assistons à un engorgement du marché laitier malgré de nouvelles mesures de soutien à l'exportation.
L'interprofession du lait qui devait prendre la relève du système étatique des contingents laitiers et assurer une certaine harmonie du marché a totalement échoué dans sa mission, minée par les divisions entre les agriculteurs et la puissance de l'industrie laitière qui dicte sa loi sans aucun contrepoids. La chute des prix qui en est la conséquence frappe de plein fouet les producteurs de lait et met en danger l'avenir de nombreuses familles paysannes.

Il est donc absolument primordial de mettre en place un système permettant une saine et rigoureuse gestion des volumes. Il est important de garantir la traçabilité du lait du producteur jusqu'au consommateur, y compris pour les produits transformés.

L'aménagement du territoire et les structures des améliorations foncières

En fonction des changements des conditions cadres agricoles de ces dernières années, la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire LAT revêt une dimension nouvelle pour l'avenir de l'agriculture. Ces nouvelles conditions cadres auront à terme un impact sur l'exploitation rationnelle et financièrement supportable des domaines agricoles. De trop nombreuses obligations générées par cette loi ne permettent parfois plus à l'agriculture d'être concurrentielle avec les pays voisins. Certaines contraintes génèrent souvent un fort renchérissement des structures sans réelle justification.

La nouvelle législation doit permettre la réaffectation d'anciens bâtiments situés en zone agricole et la possibilité d'implanter les logements de la famille dans les nouvelles constructions. Il est important que notre parti s'engage pour obtenir un plus grand potentiel d'occupation des volumes vides ou de réaffectation d'anciennes bâtisses.

Les propositions de l'UDC Vaud :

- Encourager une agriculture vivrière, productrice et rémunératrice.
- S'opposer à l'Accord de libre-échange agricole "ALEA", estimant qu'un tel accord serait une catastrophe pour notre économie agricole suisse, car il générerait une perte de plus 2,5 milliards de francs.
- Combattre tout accord avec l'OMC qui conduirait l'agriculture suisse à la ruine et mettrait en danger la sécurité alimentaire du pays ; compenser financièrement tout nouvel handicap qui pénaliserait durablement la compétitivité de notre agriculture.
- S'engager pour une formation professionnelle agricole, viticole et d'économie familiale offrant des formations de base et continues aux branches de production importantes.
- Réorganiser complètement le secteur du lait par la mise en œuvre d'outils de gestion des quantités produites au sein de la profession.
- Soutenir la mise en œuvre d'indicateurs de qualité et de mesures de traçabilité des produits agricoles, sylvicoles ou viticoles du producteur vers le consommateur.
- Demander un assouplissement des conditions cadres pour faciliter la diversification de l'exploitation d'anciens bâtiments situés en zone agricole.
- Abolir l'impôt sur les successions en ligne directe et supprimer les impôts immobiliers frappant les entreprises agricoles.

Famille, première cellule de notre société

Notre parti s'engage pour que les générations collaborent les unes avec les autres. La cohésion entre les aînés et les jeunes est importante pour la stabilité de notre société. L'isolement et la séparation sont des facteurs qui agissent négativement sur la santé. C'est au sein de notre communauté, avec ses semblables, que nos enfants tout comme nos aînés, doivent trouver un environnement favorable à leur épanouissement.

Renforcer la famille traditionnelle

L'UDC considère toujours la famille comme le fondement et le noyau de notre communauté. Chaque parent est libre de choisir sa forme de cohabitation familiale, mais il est ensuite responsable et il doit assumer directement les conséquences de ses choix.
Notre parti relève que les familles traditionnelles ainsi que les personnes qui élèvent seules leurs enfants, doivent être reconnues par l'Etat et la société. Aujourd'hui, ces familles apportent une contribution directe importante au fonctionnement de notre société sans pour autant générer des coûts pour la collectivité.
Pour l'UDC, les parents sont responsables de l'éducation et du développement de leurs enfants. Les enfants apprennent ainsi le sens de l'entraide, le respect des autres et la manière de gérer les conflits. C'est en priorité aux familles d'offrir aux enfants l'attention et la protection nécessaires.

L'éducation des enfants ne doit pas être une punition pour les parents

L'UDC souhaite des allégements fiscaux pour toutes les familles. Notre parti milite pour une législation fiscale juste qui ne discrimine pas certaines formes familiales ou de garde des enfants. Cette nouvelle législation doit permettre à tous les parents de bénéficier d'un soutien et ne pas contribuer uniquement à la manière de garder les enfants au travers d'une vision étatique.

Aujourd'hui, la loi vaudoise permet des allégements fiscaux uniquement pour les parents qui font garder leurs enfants par des tiers contre rétribution. Elle ne profite pas aux familles qui décident de garder eux-mêmes leurs enfants. Dans notre canton, une grande partie des parents assument encore eux-mêmes directement la responsabilité éducative et la garde de leurs enfants. Il n'est pas acceptable de discriminer financièrement les parents qui par leur engagement personnel responsable évitent la mise en place de nouvelles structures d'accueil et de garde des enfants.

Ne pas discriminer les personnes vivant seules

Alors que la moitié des ménages suisses sont aujourd'hui composés d'une personne, l'Etat ne devrait ni discriminer socialement les personnes vivant seules, ni les taxer exagérément. Ces personnes fournissent également leur contribution directe à la collectivité en participant au financement des infrastructures pour les familles, les enfants et la formation sans vraiment en profiter directement. Il s'agit en outre souvent de bons consommateurs qui contribuent ainsi au développement de notre économie.

Vers une politique active en matière de vieillesse

Alors que plus de 110'000 rentiers AVS vivent actuellement dans notre canton, ces personnes ont droit à un niveau de vie acceptable et au besoin à une prise en charge suffisante par notre filet social. Nos aînés doivent avoir la possibilité de prendre une participation active à la vie politique et sociale du canton de Vaud et de ses communes.

Les propositions de l'UDC Vaud :

- Soutenir l'initiative pour les familles qui propose des allégements fiscaux pour toutes les familles avec des enfants, sans discrimination des parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants.

- Promouvoir le libre choix et la responsabilité individuelle des familles dans l'éducation des enfants, tout en reconnaissant l'égalité de la femme et de l'homme dans le monde du travail.

- Soutenir la réalisation de nouvelles structures d'accueil de jour, en particulier en milieux familial, lorsque les places souhaitées répondent à un réel besoin et que le financement est assuré en particulier avec le secteur privé.

- Mener une politique active qui permette à nos aînés de participer à la vie sociale en bénéficiant de ressources financières suffisantes.

Croissance économique, d'abord pour les Vaudois

Notre parti soutient l'économie de marché. Aujourd'hui, dans le canton de Vaud, la croissance économique est très fortement liée à celle de la population. Si dans un premier temps, il faut se réjouir de cette situation favorable, l'arrivée de nouveaux habitants est aussi une source de réflexion dans la gestion de notre collectivité. Alors que l'on est en droit d'attendre des retombées positives avec la fiscalité des nouveaux arrivants, les infrastructures nécessaires à l'accueil de ces personnes ont également un coût important. Ce dernier n'est pas négligeable pour les pouvoirs publics, en l'occurrence pour notre canton et ses différentes communes.
Suite à une forte croissance de la population, notre parti va rester attentif à l'équilibre entre les effets positifs indéniables de l'augmentation de la population et les coûts directs et les nuisances générés par cette croissance.

Augmenter de manière réfléchie l'offre de terrains constructibles

Si notre parti est favorable à une croissance contenue de la population vaudoise, il sait cependant qu'une telle croissance nécessite en parallèle le développement d'une offre suffisante en logements. L'UDC tient à ce que toutes les communes puissent bénéficier de l'augmentation de la population pour répondre à la demande de nouveaux logements. A ce stade, le canton doit offrir des conditions cadres idéales pour la densification du logement des zones déjà habitées ainsi qu'en périphérie de telles zones. Une telle politique permet également de renforcer l'offre en matière de transports publics en limitant les investissements des collectivités publiques dans la construction de nouvelles infrastructures.
Nous estimons que le canton doit aussi mener une action concertée avec les communes pour véritablement coordonner le développement des pôles économiques et cette nouvelle offre de logements. Si la nécessité d'utiliser l'espace vaudois de manière rationnelle est essentielle pour notre parti, nous souhaitons cependant que les régions rurales bénéficient également d'une desserte en transports publics adaptée. Cela signifie également que nous sommes ouverts à des formules de transport à la demande telles que PubliCar.

Une offre de logements correspondant à la demande

Constatant que le déséquilibre entre l'offre et la demande de logements locatifs est parfois une source d'abus manifeste de la part de locataires ou de bailleurs, l'UDC Vaud soutient toute mesure visant à encourager les investisseurs à offrir des logements abordables sur le marché locatif. Il s'agit en premier lieu de permettre au bailleur d'obtenir un rendement suffisant et régulier de son bien. Considérant que la Loi sur la démolition, la transformation et la rénovation des maisons (LDTR) constitue un véritable obstacle à l'extension de l'offre de logements supplémentaires, notre parti propose la suppression de cette loi datant de 1985. Cela n'affaiblira pas la condition des locataires dont la protection a été largement renforcée par l'évolution du droit du bail fédéral dans les années 1990.

L'UDC Vaud souhaite que les procédures destinées à créer du logement locatif dans les zones constructibles du canton soient simples et rapides; en particulier dans l'attribution des permis de construire dans une zone déjà prévue à cet effet, en la limitant à une seule autorité, cantonale ou communale. En milieu urbain, l'UDC souhaite que les projets de surélévation de bâtiments ou de démolition-reconstruction destinés à la création de logements d'habitation bénéficient de dérogations si de tels projets contreviennent de manière peu importante à l'un ou l'autre plan d'affectation.

Une politique qui permette aux communes de maîtriser leur développement

L'UDC estime qu'il appartient en priorité au canton de mettre en œuvre une politique globale d'aménagement du territoire. Cependant, notre parti milite pour que les communes bénéficient d'une plus grande autonomie dans la maîtrise des surfaces constructibles sur leur territoire. L'aménagement du territoire ne doit pas être le fait d'une personne, mais le fruit d'une politique cohérente, en conformité avec le droit fédéral, soutenue par les Vaudois.

Une promotion économique efficace

L'UDC soutient l'élargissement de l'offre d'emploi au sein des entreprises déjà implantées en terre vaudoise. Il est essentiel que la promotion économique mène une politique active de fidélisation des entreprises qui contribuent à la prospérité de notre canton.
Notre parti soutient la promotion économique dans sa mission de création d'emplois ainsi que de recherche et de soutien à l'implantation de nouvelles entreprises. A cela vient s'ajouter l'engagement du canton dans le maintien d'un tissu économique de qualité.

Un partenaire à l'écoute et au service des entreprises

Lors de la mise en œuvre de la nouvelle constitution cantonale, la volonté de proposer un partenaire unique à toute nouvelle société désireuse de s'implanter dans le canton de Vaud avait fait son chemin.

L'UDC constate que la concrétisation d'une telle démarche se fait toujours attendre. Aujourd'hui, il est important de simplifier les processus administratifs des acteurs de l'économie dans leur relation avec les services de l'Etat de Vaud. La réalisation d'une structure d'information, sous la forme d'un guichet unique pour les entreprises, s'inscrit comme un instrument susceptible d'améliorer l'image du canton.

Un soutien actif et direct aux entreprises formatrices

Constatant que la formation duale permet de réduire fortement le chômage des jeunes et correspond aux attentes d'un bon nombre d'entre eux, l'UDC fait de la formation en entreprise l'une de ses priorités. Notre parti estime que les entreprises formatrices doivent bénéficier d'un soutien effectif de l'Etat. L'entrée rapide dans le monde du travail est bénéfique pour bon nombre de jeunes adultes qui ne souhaitent pas embrasser la voie d'une formation académique.

Notre parti veut soutenir les entreprises qui proposent une nouvelle offre de formation, mais il demande également au canton d'alléger les charges des entreprises vaudoises qui apportent déjà une contribution importante à la formation professionnelle.

Encouragement à l'investissement dans l'amélioration du réseau de mobilité

La croissance, l'arrivée de nouvelles entreprises et l'augmentation de la population demandent, en corollaire, un élargissement du potentiel des infrastructures. Au cours de ces dernières années, le canton de Vaud a pris un retard important dans l'entretien de son réseau routier. L'UDC demande au canton un renforcement des investissements afin d'améliorer rapidement l'état de son réseau routier. Ces investissements sont aussi un soutien direct au secteur de la construction.

Les propositions de l'UDC Vaud :

- Proposer la mise en œuvre d'une antenne ou d'un guichet d'accueil des nouvelles entreprises avec la centralisation des services cantonaux en lien avec l'accompagnement.
- Diminuer l'impôt sur les bénéfices des entreprises pour replacer le canton en situation de saine concurrence avec les autres cantons romands.
- Promouvoir la formation professionnelle initiale en entreprise (formation duale), en éliminant les exigences inutiles et en simplifiant les procédures administratives.
- Lutter pour la diminution des charges administratives des entreprises.
- Assouplir les conditions empêchant une densification significative de logements.
- Encourager une immigration choisie basée sur les besoins du tissu économique cantonal.
- S'opposer à l'ouverture du marché du travail aux personnes sans-papiers ou sans autorisation de séjour valable, y compris dans le cadre d'un apprentissage.
- Soutenir toute mesure visant à encourager les investisseurs à offrir des logements abordables sur le marché locatif et modifier la loi sur la démolition, la transformation et la rénovation des maisons.
- Simplifier les procédures destinées à créer du logement locatif dans les zones constructibles du canton par l'attribution rapide des permis de construire dans une zone déjà prévue à cet effet.
- Encourager la surélévation de bâtiments ou la démolition-reconstruction d'immeubles destinés à la création de logements d'habitation.
- Réduire le revenu imposable des propriétaires bailleurs dont les bâtiments atteignent une performance énergétique reconnue ainsi que l'impôt sur le gain immobilier en pondérant les investissements destinés à des économies d'énergie.
- Introduire une déduction fiscale pour les locataires dont le loyer brut aura augmenté en raison des plus-values énergétiques apportées par le propriétaire.

Fédéralisme et communes au centre de notre démocratie

Depuis la création de la Suisse moderne, notre pays a connu plus d'élections et de votations que l'ensemble des autres pays du monde. La démocratie directe est au centre de notre système politique et a largement contribué à notre prospérité. Elle démontre clairement que le peuple est capable de se déterminer sur n'importe quelle question politique et demeurer maître de son destin. En outre, la démocratie directe assume aussi une fonction d'arbitrage qui évite un blocage de nos institutions.

Le fédéralisme garant de notre démocratie

Les outils de démocratie directe ne peuvent exister efficacement que lorsqu'une séparation des pouvoirs est garantie. Dans notre pays, cette séparation est obtenue grâce au fédéralisme qui assure une démocratie de proximité où la voix de chaque citoyen est entendue. Les cantons sont souverains et libres d'appliquer leurs propres lois dans le cadre de compétences définies par la Constitution fédérale. De ce fait, les centres de décisions sont d'autant plus proches des citoyens.

Au contraire de notre système politique basé sur l'équilibre des forces et des pouvoirs, les organisations supranationales tendent vers la centralisation et la bureaucratisation à outrance. Les décisions viennent d'en haut, souvent à l'envers du bon sens et au détriment de l'intérêt local. Les droits démocratiques des Etats, des régions et des peuples ne sont aucunement garantis. Pour la Suisse, une adhésion à l'Union européenne ou une entrée dans l'Espace économique européen seraient synonymes d'un abandon rapide de notre indépendance, de notre système fédéraliste et de nos droits populaires.

Le canton doit garantir l'autonomie des communes vaudoises

Aujourd'hui, on constate une tendance à la centralisation et la concentration des prérogatives à l'échelon cantonal au détriment des collectivités locales. Des démarches insidieuses visent à étouffer les petites communes sous le poids des reports de charges. L'aggravation des finances communales et le renforcement des tracasseries administratives conduisent parfois les communes vers une fusion dictée par une pression extérieure. L'UDC soutient l'autonomie financière et politique des communes.

Les communes sont les structures qui offrent le niveau institutionnel le plus proche du citoyen. Notre parti défend le droit d'autodétermination des communes dans les démarches de fusion qui doivent en priorité être la volonté du souverain. Les fusions, les coopérations ou les collaborations entre les communes doivent être la résultante directe d'un besoin réel et bénéficier du soutien direct de l'Etat aux plans techniques.

Le renforcement du rôle des districts

Les districts doivent représenter des pôles régionaux attractifs et dynamiques. Le rôle du préfet doit être redéfini en accord avec l'évolution des besoins des communes et des régions. Il doit être un rassembleur, un coordinateur et un ''promoteur'' de sa région. Pour acquérir une légitimité démocratique et s'affranchir du joug obscur des intrigues partisanes, sa nomination devrait se faire par voie d'élection populaire. Un préfet élu par le peuple serait plus à même de représenter et défendre les intérêts de son district, tout en renforçant le poids des communes par rapport au canton.

Les propositions de l'UDC Vaud :

- Défendre au travers des institutions politiques vaudoises le fédéralisme, la démocratie directe ainsi que l'indépendance et la neutralité de la Suisse. S'engager contre toute volonté d'adhésion à l'Union européenne.

- Revaloriser le rôle des préfets par l'attribution de nouvelles tâches.

- Soutenir les processus de fusion de communes lorsqu'ils sont la conséquence d'une volonté populaire locale officiellement exprimée. Le soutien aux fusions se limitera aux aspects juridiques, techniques et organisationnels.

- Soulager les finances communales par une bascule au canton des points d'imposition relatifs aux charges sociales, pour que les communes obtiennent à nouveau une plus large maîtrise de leur budget.

Santé publique et filet social

Aujourd'hui, se rendant compte des effets négatifs de la croissance constante des charges du secteur santé et social sur les finances des collectivités publiques, l'UDC estime que le canton de Vaud ne peut plus faire l'économie de la transparence complète des différents centres de coûts de ce secteur. Cette réflexion doit aussi porter sur les coûts qui sont directement liés au choix de la politique migratoire menée par le canton. Nous constatons cependant que ce pan de la politique sociale est dans les mains de la gauche, tant au niveau cantonal qu'au sein des communes des principales villes vaudoises.
Malgré des primes d'assurance maladie parmi les plus hautes du pays, l'UDC Vaud regrette que le Département de la santé vaudois s'obstine à éluder toute mesure destinée à maîtriser les coûts de la santé. Depuis plusieurs années les assurés vaudois voient donc leurs primes augmenter de manière plus rapide qu'en moyenne suisse. Notre parti rappelle que la prime mensuelle moyenne de l'assurance maladie pour les Vaudois s'est accrue de plus de 42% entre 1997 et 2009.

Les charges croissantes de la politique cantonale de la santé

La réduction annuelle des primes d'assurance maladie des Vaudois par bénéficiaire est la plus importante de Suisse, soit 2'384 francs contre 1'511 francs en moyenne nationale. Par comparaison, Genève, dont les primes sont les plus élevées du pays, n'alloue qu'une réduction annuelle maximale de 1'857 francs. Le coût annuel moyen d'un assuré vaudois, à la charge de sa caisse maladie, est de 3'720 francs contre 3'144 francs en moyenne suisse. De plus cette valeur progresse plus vite dans le canton de Vaud qu'en moyenne suisse.

L'UDC Vaud estime que les charges cantonales de la santé ne sont plus maîtrisées et vont rapidement devenir insupportables pour les contribuables à revenus moyens qui ne bénéficient pas d'aides publiques.

La politique migratoire pèse aussi sur les structures de la santé et du social

Suite à la situation financière difficile de nos institutions sociales, le système actuel ne va probablement pas survivre à la libre circulation des personnes. Si la proportion d'étrangers vivant dans notre canton est de 30,1%, force est de constater que 48,8 % des chômeurs, 34.8% des rentiers AI et 51% de bénéficiaires de l'aide sociale sont étrangers.

Aujourd'hui, sans véritable vision dans sa politique migratoire, le canton de Vaud ouvre directement ses portes à des étrangers qui, à peine arrivés en Suisse, frapperont directement à la porte de nos institutions sociales. Cette politique a un coût important que les contribuables et les assurés des caisses maladie doivent connaître.

Le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) n'est pas un EMS

Aujourd'hui, le CHUV offre en permanence 70 à 75 lits qui sont occupés en gériatrie par des personnes âgées. Ces pathologies ne sont d'aucun apport pour la mission du CHUV. L'Hôpital universitaire doit se concentrer sur sa mission prioritaire d'Hôpital universitaire, structure hospitalière de zone pour les cas aigus et pôle de recherche. Il est important de trouver d'autres structures pour la prise en charge des personnes susmentionnées.
A ce titre il est impératif que l'Etat reconnaissance le secteur privé en tant que véritable partenaire pour faire face au phénomène de vieillissement de la population. L'UDC appelle de ses vœux tout type de collaboration avec le secteur privé pour la mise à disposition de lits d'EMS et de lits de soins aigus.

Un travail plutôt qu'une aide sociale

Notre parti s'engage à soutenir une politique active qui permet de rendre le plus rapidement possible, aux personnes atteintes dans leur santé, une autonomie importante par une réinsertion socioprofessionnelle.

Il appartient en priorité à l'Etat de favoriser la réinsertion des personnes suite à un bilan rapide, puis à un projet professionnel adapté à chaque personne concernée. Ce projet doit permettre la recherche d'une adéquation professionnelle de la personne concernée avec les besoins et les compétences recherchées par les entreprises économiques.

L'UDC rappelle que le travail est une valeur essentielle à l'individu pour trouver sa place dans la société. Il appartient à nos institutions de proposer des solutions adaptées pour favoriser l'intégration et la réinsertion professionnelle des personnes atteintes dans leur santé.

La libéralisation des drogues, une hérésie de la gauche

Notre parti s'oppose à toute libéralisation de la consommation et de la détention de drogues sans pour autant rejeter les personnes dépendantes. Il souhaite en priorité une vision pragmatique et réaliste en privilégiant la prévention, l'abstinence, la répression et dans certains cas extrêmes, la privation de liberté à des fins d'assistance.

L'UDC s'oppose à un marché ouvert de la drogue et à l'exploitation de locaux d'injection ou de cafés sociaux avec l'argent des contribuables. Comment les autorités pourraient-elles mener une politique de prévention sérieuse ainsi que viser l'abstinence des personnes dépendantes et lutter contre le trafic sans une application rigoureuse de la loi fédérale sur les stupéfiants ?

Les propositions de l'UDC Vaud :

- Adopter des mesures permettant la transparence des coûts générés pour les différentes structures du secteur de la santé et des œuvres sociales, y compris les coûts directement induits par la politique migratoire.

- Soutenir la création et le développement de l'offre complémentaire de lits en EMS par les acteurs privés du secteur de la santé et promouvoir cette offre de lits en EMS pour désengorger les autres structures hospitalières de soins.

- Intensifier et renforcer la lutte contre les abus dans la perception des aides de l'assistance sociale ou d'autres prestations de l'Etat. Mettre en œuvre un plan d'action visant à offrir un travail avant l'accès à toutes aides financières de l'Etat.

- Valoriser des soins de proximité dispensés avec compétence par les médecins généralistes.

- Unifier la politique d'asile vaudoise sur celle de la Confédération.

- Encourager et soutenir la réinsertion professionnelle des personnes sans formation ou lors d'une réinsertion rendue nécessaire suite à des atteintes à leur santé.

- Favoriser l'émergence de véritables réseaux de soins et la mise en place de collaborations ou synergies régionales.

- Militer en priorité auprès des enfants et des adolescents contre la consommation de drogue et la dépendance à l'alcool en favorisant une politique de prévention adaptée, combinée avec des mesures de répression. Rejeter toute libéralisation des drogues.

- S'opposer au financement et à la gestion de structures d'accueil telles que ''bistrot social'' ou local d'injections pour les toxicomanes.

Encourager la culture et le sport par une politique claire

La culture, nouvelle composante de l'économie vaudoise

L'UDC estime que l'art et la culture jouent un rôle dans le développement de toute société. C'est un moyen de prendre conscience de notre identité et de développer la créativité ou l'imagination. Une offre culturelle de qualité est aussi l'un des vecteurs déterminants dans l'attractivité de notre canton et devient un facteur positif dans le choix d'implantation pour de nouvelles entreprises ou sociétés. Par ailleurs, l'émergence de talents artistiques est un indicateur de l'épanouissement d'une société.
Aujourd'hui, l'UDC milite pour que l'Etat se dote d'une stratégie culturelle qui définisse des conditions-cadres indispensables à l'émergence d'une politique culturelle durable. Notre parti estime que notre canton doit permettre, par son engagement dans le soutien à la culture, de véritablement positionner la culture comme un vecteur d'implantation géographique. Il est important de rappeler que l'offre d'une région dans les domaines de l'éducation, de la culture et du sport, est une des principales sources d'intérêt du personnel qualifié pour notre marché du travail.

S'il est important que le canton intervienne de manière subsidiaire dans le soutien à la culture, il est aussi responsable d'offrir un environnement favorable à la création artistique et au renforcement de son identité culturelle.

Le maintien d'une offre de qualité

Selon notre parti, il est également du devoir de notre canton de maintenir une position forte au sein d'un environnement concurrentiel inter-cantonal et international, par la qualité de son offre culturelle, portée en priorité par des institutions culturelles de portée nationale. Cependant, nos autorités cantonales doivent veiller à ce que l'accès à la culture soit ouvert à toutes les couches de la population et en particulier aux jeunes.

La politique culturelle vaudoise doit permettre de donner une image endogène positive du canton et offrir un rayonnement important vers l'extérieur. Au final, l'UDC souhaite que les effets des ressources engagées dans l'encouragement à la culture soient l'objet d'évaluations scientifiques temporelles. Une telle politique n'est possible que par un pilotage et un financement des institutions culturelles qui tiennent compte de leur situation, de leur rayonnement et de leur portée.

Le sport au service de la santé des Vaudois

Notre parti souhaite que l'Etat encourage la pratique raisonnable du sport pour améliorer la santé des Vaudois. Une activité sportive adaptée a des effets bénéfiques sur la santé physique et psychique des personnes. Le sport est aussi un instrument qui favorise l'intégration dans la communauté. Le canton de Vaud doit jouer un rôle de coordination et de promotion par son soutien à la pratique du sport. La promotion du sport en dehors des écoles ne doit pas être seulement l'affaire de notre canton, mais provenir également de l'initiative individuelle.

L'exemple donné par le sport

Le sport est une école de vie. Les enfants et les jeunes apprennent la persévérance et la maîtrise d'eux-mêmes au travers de la pratique d'un sport. Pour notre parti, le travail bénévole accompli en faveur d'associations, par des personnes qui ne ménagent pas leurs efforts, revêt une importance considérable pour l'avenir de notre société. C'est très souvent au sein de différentes associations ou sociétés sportives que les jeunes apprennent à assumer des responsabilités et parfois à exercer des fonctions dirigeantes.

Les propositions de l'UDC Vaud :

- Assurer un espace de création artistique diversifié et riche permettant de renforcer l'identité et la créativité culturelles du canton de Vaud.

- Soutenir la mise en œuvre d'une nouvelle gestion de la politique culturelle par la création d'un cadre légal pour l'encouragement et le financement des activités culturelles.

- Développer une stratégie culturelle définissant le partage des tâches de financement et de pilotage des institutions entre le canton, les régions et les communes.

- Promouvoir l'accès à la culture à de larges couches de la population et en priorité aux jeunes.

- Favoriser le mécénat privé et l'engagement personnel sans rémunération, en faveur de la culture et du sport par des avantages fiscaux.

- Soutenir une éducation sportive dans les écoles et encourager les programmes de formation en faveur de sportifs talentueux en devenir.

- Valoriser l'importance socio-économique du sport et des grands événements sportifs.

- Exiger une politique pragmatique de prévention et de répression contre les hooligans et les vandales sévissant lors de manifestions.

Programme politique 2011-2016 de l'UDC Vaud

version finale 28.10.2010

C'est dans un esprit d'ouverture et le besoin de répondre aux attentes des nombreuses électrices et électeurs qui soutiennent l'UDC Vaud que les personnes suivantes ont contribué à son élaboration

Nathalie **Falcone**

Nicolas **Daïna**

Pascal **Dessauges**

Patrick **Eperon**

Dylan **Karlen**

Pascal **Rebeaud**

Philipp **Stauber**

Claude-Alain **Voiblet**

Ce travail est aussi le fruit des réflexions des groupes suivants :

'Groupe Agricole UDC Vaud

Groupe ''Jeunesse Ecole Formation & Famille''

Groupe ''Economie'' de l'UDC Vaud

ainsi que le groupe des députés UDC

au Grand Conseil vaudois